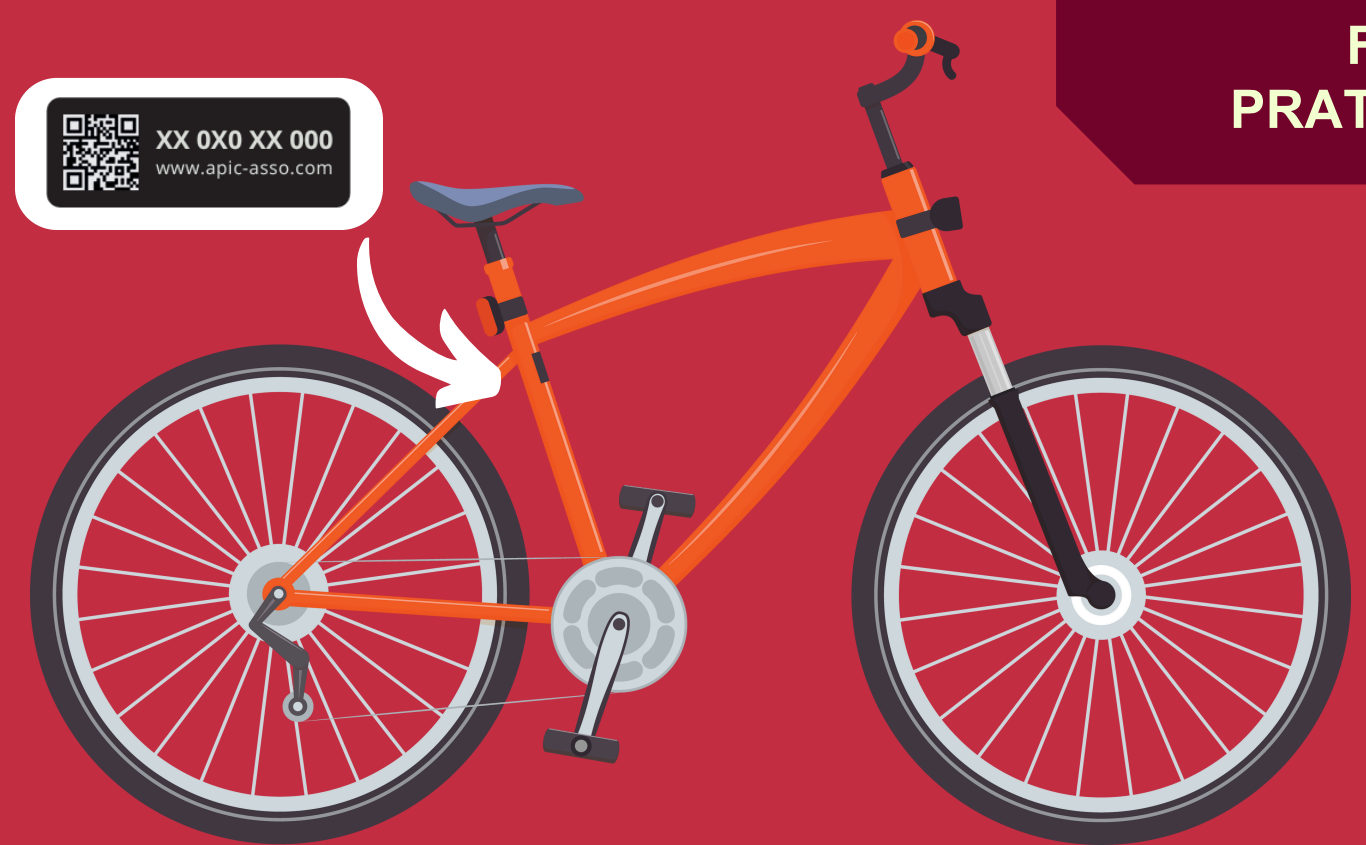


RESTITUTION D'UN VÉLO IDENTIFIÉ



**J'AI (RE)TROUVÉ UN VÉLO EN STATUT "VOLÉ, PERDU",
QUE DIT LA LOI ?**

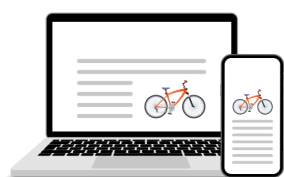
CONTACTER LES FORCES DE L'ORDRE

- Policiers municipaux
- Gendarmes
- Policiers nationaux
- Gardes champêtres
- Agents des objets trouvés

sont les seules personnes
habilitées à :

**ENTRER EN CONTACT
AVEC UN PROPRIÉTAIRE
POUR LUI
RESTITUER SON VELO**

POLICE NATIONALE GENDARMERIE NATIONALE

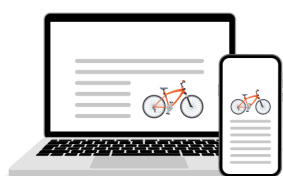


Pour accéder aux coordonnées des propriétaires de cycles identifiés, les agents nationaux utilisent l'application SMART Verify (anciennement IN Verify) sur leurs terminaux NEO

Sur postes fixes, il est possible, pour les policiers nationaux, d'utiliser l'interface **CHEOPS** dans la rubrique « Suivi & contrôle », en choisissant le widget « VERIFTITRES »

Pour les gendarmes, l'accès se fait depuis l'interface **PROXYMA**, dans la rubrique « Fichiers Administratifs »

POLICE MUNICIPALE GARDE CHAMPETRE SERVICE DES OBJETS TROUVÉS



Pour accéder aux coordonnées des propriétaires de cycles identifiés, les agents locaux utilisent SMART Verify depuis l'application téléphone (Android et iPhone) ou depuis le portail "**Messervices.ingroupe**"

Les agents d'une collectivité doivent au préalable demander un accès sécurisé et individualisé à **forcesdecontrole@apic-asso.com**